



PORTRAIT DE FLORENCE ARMARY

Florence Armary a rejoint le SDE65 en qualité de responsable administrative et juridique. Ses études juridiques et sa solide connaissance des questions foncières ont séduit le syndicat.

Pourquoi avoir choisi le SDE65 ?

Originaire du Pays Toy, j'ai quitté les Hautes-Pyrénées le temps de mes études, puis j'ai exercé pendant 10 ans au sein de la direction de l'aménagement de Toulouse Métropole. Par la suite, souhaitant revenir dans nos montagnes, j'ai pris la charge du secrétariat de quatre mairies du Pays Toy. L'offre du SDE65 a été pour moi l'opportunité de rester dans les Hautes-Pyrénées tout en prenant la responsabilité d'un secteur administratif et juridique.

Quelle sera votre mission principale ?

Je vais travailler sur la prévention du contentieux et également sur les servitudes. Lors des travaux d'enfouissement ou de rénovation des réseaux électriques, le propriétaire du terrain signe une autorisation de travaux, consolidée ensuite par une convention de servitude. Autrefois, les réseaux étaient aériens, et donc visibles. Aujourd'hui, ils sont souvent enfouis. On ne les voit plus, et la mémoire se perd au fil des ventes et des successions... Le SDE65 souhaite réorganiser le traitement des servitudes dans le cadre des opérations d'investissement et ainsi mieux gérer les délais et le financement.

Pas de regret d'avoir quitté Toulouse, donc ?

Au contraire. Je suis ravie d'accompagner les évolutions à venir du Syndicat d'Énergie, qui a déjà suivi une belle trajectoire depuis ses débuts de « Syndicat d'Électrification ». Sur le plan personnel, j'ai retrouvé les montagnes, où je pratique le ski, le VTT et la randonnée avec mon compagnon et mon fils de 8 ans.



RETOUR SUR...



TEPCV

L'ancienne ministre de l'écologie Ségolène Royal s'est rendue le 6 janvier 2018 à Gerde et Bagnères-de-Bigorre, deux « territoires à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV).

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le 7 février 2018, le Département des Hautes-Pyrénées et Orange ont signé, au Pic du Midi de Bigorre, une convention de partenariat pour le déploiement de la fibre. Le SDE65 est associé au volet technique de cette démarche.

ENTENTE OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Le 4 mai, la réunion mensuelle des directrices et directeurs des 13 SDE composant l'Entente Occitanie Pyrénées Méditerranée s'est tenue dans les locaux du SDE65. A l'ordre du jour :

- Partenariats avec la Région et l'ADEME
- Renouvellement des concessions Enedis
- Smartgrid : étude régionale et formation des SDE

LE COMPTEUR LINKY

Le code de l'énergie rend obligatoire la mise en œuvre de compteurs communicants par le gestionnaire Enedis. Le compteur « intelligent » Linky est un outil indispensable de la transition énergétique, car il permet de suivre en temps réel la consommation d'électricité globale et d'intégrer les énergies renouvelables diffuses et intermittentes.

Tout comme l'ancien compteur, Linky n'enregistre que la consommation globale en kWh, pas le détail des consommations de chaque appareil électrique. Ainsi, la consommation totale à l'échelle d'un territoire ou du pays peut être suivie en temps réel.

Le compteur Linky n'émet aucune onde radio, et n'utilise pas le wifi.

Pour communiquer, il utilise la technologie des Courants Porteurs en Ligne (CPL) : le signal circule dans les câbles du réseau électrique basse tension.

Installé par Enedis ou tout autre exploitant de réseau, il fait partie du patrimoine public de la concession.



AGENDA

2
JUN

Montée du Géant au Tourmalet

20
JUN

Réunion du bureau; compte-rendu d'activité de la concession et contrôle technique des ouvrages

SEPT.

Commission consultative paritaire de l'énergie

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex

Date de publication : juin 2018

Prix de vente : gratuit

Responsable de publication : Bruno Rouch

Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation

Design graphique : So'Happy, studio de création graphique et digitale

Crédit photos : SDE65 - www.auto-lifestyle.com

Diffusion : 1.000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2428-4483

PEFC Certifié PEFC / C08 produit issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Lettre #7 d'actualité

JUN 2018

SOMMAIRE

PAGES 2 & 3

La mobilité électrique, moteur de la transition énergétique

PAGE 4

- Portrait de Florence Armary
- Retour sur...
- Agenda

Le mot du Président



En ce début 2018, le SDE65 a poursuivi ses réalisations au service des territoires des Hautes-Pyrénées. Dans le domaine de l'énergie électrique, la consultation pour un achat groupé d'électricité a été relancée. Elle permettra la sélection de trois candidats qui seront ensuite invités à proposer leurs meilleurs prix. Dans ce contexte, le SDE65 deviendra pour la première fois titulaire des abonnements pour l'éclairage public.

Parallèlement, le syndicat poursuit son action en faveur des énergies renouvelables, en lançant de nouveaux chantiers de production d'énergie photovoltaïque. Il s'est également associé à la promotion de la mobilité électrique en proposant le samedi 28 avril le premier « ENERGIE TOUR 65 », qui a permis à 23 véhicules de parcourir les routes de Bigorre sans bruit et sans aucune émission polluante.

Daniel Frossard, Président du SDE65

EN BREF...

ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Les travaux sont lancés sur cinq sites de production d'énergie photovoltaïque (Allier, Capvern, Clarac, Monfaucon et Soulom), pour des mises en service prévues au 2^e semestre 2018.

ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ

Une nouvelle consultation pour la fourniture d'électricité à l'échelle du département est lancée. Elle permettra de sélectionner trois fournisseurs dans un accord-cadre, qui devrait être finalisé en juin. Les premiers marchés subséquents seront ensuite lancés en septembre/octobre.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du nouveau marché électricité, le SDE65 sera pour la première fois titulaire des abonnements électriques pour l'éclairage public et la gestion des compteurs. Ce dispositif permettra de mieux suivre et d'optimiser cette consommation électrique.

EXTENSION DES PARKINGS DU SDE65

Le SDE65 a acquis 4 250m² attenants à ses bâtiments avenue Fould à Tarbes. 760 m² ont été transformés en 15 places de parking, dont deux places PMR. Une 2^e voie d'accès au SDE65 a été créée depuis la rue de la Verrerie, soit 440 m² transformés en voirie et 3 places de parking qui seront rétrocédés à la ville de Tarbes.

RÉSERVE FONCIÈRE

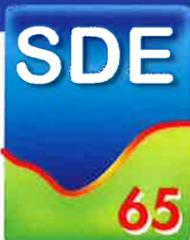
Sur les 4 250 m² acquis par le syndicat, 3 050 m² font l'objet d'une réserve foncière pour des évolutions futures. Ils sont pour l'instant conservés en verger, avec renouvellement de certains arbres fruitiers et mise en place de ruches.



EN PROJET...

STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À L'HORIZON 2030

Un scénario volontariste mais réaliste a été retenu par le comité de pilotage. Il vise à la fois une baisse significative de la consommation d'énergie par isolation des bâtiments et diminution de la consommation d'énergies fossiles, et une évolution du mix de la production d'énergie par augmentation des parts du photovoltaïque, de la biomasse chaleur et de la géothermie notamment. Parmi les pistes explorées, sont envisagés la création d'une agence locale de l'énergie et du climat, et le développement d'un « cadastre solaire » permettant de déterminer le potentiel photovoltaïque des toitures en Hautes-Pyrénées.



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES

20 Avenue Fould, 65000 TARBES

Tél. 05 62 93 20 06

www.sde65.fr

La mobilité électrique, moteur de la transition énergétique



La première voiture électrique date de... 1834 !
Après un « âge d'or » au début du XXe siècle, la propulsion électrique tombe peu à peu dans la marginalité, dévorée par le moteur thermique. Mais à partir de 1990, face aux enjeux énergétiques et à la prise de conscience environnementale, pouvoirs politiques et constructeurs lui donnent un nouveau souffle. Aujourd'hui, la mobilité électrique est une réalité et les innovations se succèdent...

PARTOUT DANS LE MONDE, LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE SÉDUIT

- En Norvège, un véhicule sur cinq vendu dans le pays est un véhicule électrique
- Les Pays-Bas envisagent d'interdire la vente de véhicules essence et diesel en 2025, et les véhicules électriques sont exonérés de taxes
- En Allemagne, une prime de 4 000 € est versée à l'acquéreur d'un véhicule électrique
- En Chine, plus de 400 000 bornes de recharge seront installées avant 2020
- Au Japon, le nombre de stations de recharge a dépassé le nombre de stations essence

UNE RÉPONSE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES

La mobilité électrique permet de réduire la dépendance aux importations d'énergie fossile. Pour les ménages, elle offre une alternative économique sans concurrence : là où il faut déboursier 60 ou 70 € pour faire le plein d'une voiture à moteur thermique, on recharge une voiture électrique pour... 2 € !

Sur le plan environnemental, la mobilité électrique permet de réduire de façon significative les émissions de CO². En France, le secteur des transports représente 36% des émissions totales. Le véhicule électrique, qui n'émet pas de CO² en roulant, apparaît aujourd'hui comme une parfaite alternative.

En matière sanitaire, la mobilité électrique permettrait de diminuer la pollution atmosphérique et d'épargner ainsi de nombreuses vies (on estime à 42 000 le nombre de décès prématurés en France).

ET DEMAIN ?...

ÉLARGIR LA GAMME DE VÉHICULES

Demain, la mobilité électrique pourra être la norme dans tous les modes de transport : voiture et vélo bien sûr, mais aussi cars et autobus, véhicules utilitaires et camions, trains touristiques, motos, scooters... En Bretagne, un loueur propose déjà de découvrir le golfe du Morbihan en bateau électrique.

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES VÉHICULES ET FACILITER LA RECHARGE

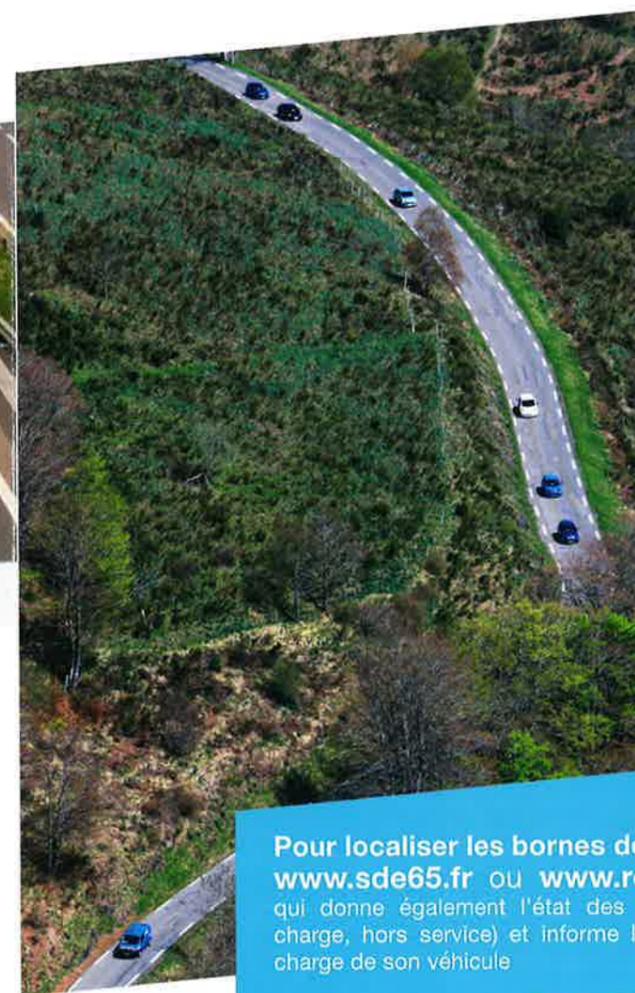
Les constructeurs travaillent à augmenter l'autonomie des véhicules, certains permettant déjà de rouler 500 km avec une recharge. Par ailleurs, la charge par induction – recharge sans fil grâce à un champ électromagnétique – est appelée à se développer. Des constructeurs comme Ford ou Tesla proposeront prochainement des modèles acceptant ce mode de recharge.

UTILISER LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES POUR RECHARGER LES VÉHICULES

La première portion de « route à induction » est en test près de Paris. Développé en partenariat avec Renault, le prototype permet de recharger un véhicule électrique en roulage jusqu'à une vitesse de 100 km/h.

DÉVELOPPER LES FLOTTES D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

Si les véhicules électriques ne représentent encore qu'une faible part des flottes d'entreprises, les immatriculations ont progressé de plus de 40 % au premier trimestre 2018.



Pour localiser les bornes de recharge :
www.sde65.fr ou www.reveocharge.com,
qui donne également l'état des bornes (disponible, en charge, hors service) et informe l'utilisateur de la fin de charge de son véhicule



Branché dans les Hautes-Pyrénées...

Le territoire des Hautes-Pyrénées compte aujourd'hui 95 bornes de recharge des véhicules électriques, soit 190 points de charge. Situées sur des sites stratégiques (parkings, commerces, sites touristiques, axes routiers très fréquentés), les bornes à charge accélérée permettent de compléter rapidement la charge que l'usager effectue à son domicile, et d'augmenter ainsi le rayon d'action des véhicules.

Le SDE65 a intégré le 1^{er} janvier 2018 le réseau REVEO, un service d'électromobilité occitan qui comprend environ 1 000 bornes réparties sur les 11 départements de la région.

Grâce aux conventions d'interopérabilité passées avec d'autres réseaux en France ou pays limitrophes, le détenteur ou utilisateur de véhicule électrique ou hybride rechargeable muni d'un badge compatible ou d'un smartphone avec l'application REVEO peut utiliser toutes les bornes de recharge. Les collectivités locales et les services de l'État peuvent également se procurer un badge auprès du SDE65.

L'ENERGIE TOUR 65 a fait bonne route !



Pour promouvoir la mobilité électrique en Hautes-Pyrénées, le SDE65 a organisé le samedi 28 avril l'ENERGIE TOUR 65 : un rallye touristique d'éco-conduite mais aussi une rencontre sur la mobilité. Au total, 23 voitures électriques représentant différents constructeurs ont parcouru 140 km sur la journée.

Parti du Parc des Expositions de Tarbes, l'ENERGIE TOUR 65 a rejoint Lourdes, puis Bagnères-de-Bigorre, avant de franchir le col d'Aspin en direction d'Arreau et de revenir sur Tarbes. A chaque étape, des animations permettaient de promouvoir la mobilité électrique.

CET ÉVÉNEMENT RÉPONDAIT AUX OBJECTIFS SUIVANTS :

Créer un événement fédérateur, pour inviter les publics à découvrir le maillage de bornes électriques des Hautes-Pyrénées et à penser la mobilité autrement.

Lever les freins du manque d'autonomie en démontrant que le véhicule électrique est capable d'effectuer un kilométrage journalier « important ».

Démontrer la nécessité de disposer d'infrastructures de recharge multi standards en courant continu pour permettre de prolonger rapidement l'autonomie de base du véhicule.

